

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE L'AIN

VILLE DE TRÉVOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 29
Présents : 26
Votants : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUILLET, à DIX NEUF HEURES ET QUINZE MINUTES, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc PÉCHOUX,

PRESENTS : Marc PÉCHOUX, Richard SIMMINI, Agathe IACOVELLI, Hubert BONNET, Jacques CORMORECHE, Nicole DUGELAY, Andrée GENIN, Claude TRASSARD, France-Line VINCENT, Jean-Marc RIGAUDIE, Béatrice GUERIN, Dominique DESFORGES, Gaëlle LICHTLÉ, Yann GALLAY, Nicolas MARCHAND, Thierry GROSSAT, Jean-Pierre SAINT-CYR, Patrick CHARRONDIERE, Myriam CHIKKI, Kévin GAREL.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Philippe BERTHAUD à Agathe IACOVELLI, Isabelle DE CARVALHO à Jean-Marc RIGAUDIE, Aurélien TESSIAUT à Jacques CORMORECHE, Tiffany RIBEIRO à Claude TRASSARD, Michel RAYMOND à Patrick CHARRONDIERE, Guy BRULLAND à Myriam CHIKKI.

ABSENT(S) : Bernadette CAUCHOIS, Adrien LASSERRE, Amina LEGHNIDER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, J.CORMORECHE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2024 03 07 ST SF 086 NOUVEL « ESPACE SOLIDARITE POYAT »- SUBVENTIONS SOLLICITEES AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS DSIL ET/OU DETR

Monsieur Hubert BONNET, adjoint à la Voirie et à la Sécurité et aux Bâtiments informe l'assemblée que la commune de Trévoux souhaite procéder à la réhabilitation de l'Espace Solidarité Poyat afin d'accueillir principalement plusieurs associations trévoltiennes.

Depuis le départ des classes d'enfants vers le Groupe Scolaire du Fil d'Or, une partie du bâtiment (l'ancien espace motricité) est utilisée comme salle d'exercice, par la School Dance, le club de gymnastique, ainsi que par la Maison des Cèdres.

La municipalité envisage par conséquent d'étendre/d'optimiser l'utilisation des locaux à d'autres associations, en particulier l'Epicerie Solidaire, la Croix Rouge Française et le Secours Catholique qui occupent actuellement le bâtiment situé au 82, Grande Rue.

Les espaces réaménagés permettraient également la mise à disposition d'une salle de 70 m² pour d'autres associations qui pourraient organiser des réunions, des assemblées générales, ...

Le plan annexé présente les grands principes d'aménagement pressentis.

Les principaux travaux pourraient ainsi être les suivants (cf. descriptif détaillé ci-joint) :

- Mise aux normes accessibilité (ascenseur),
- Mise aux normes sécurité,
- Démolitions, modification des cloisonnages,
- Travaux de plomberie, de carrelage, d'électricité, ...

A ce jour, le montant prévisionnel des travaux est estimé à 360 000 € HT.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la préfecture de l'Ain au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) /DSIL (Dotation de Solidarité à l'Investissement Local), pour l'aider à hauteur de 144 000 € soit 40 % du montant estimatif des travaux.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Détail des différents postes de dépenses	Montant HT*	Détail des recettes (financements publics et privés sollicités ou obtenus ...)	Taux	Montant
Travaux	360 000 €	Etat (DETR/DSIL)	40 %	144 000 €
		Autofinancement de la commune	60 %	216 000 €
TOTAL	360 000 €	TOTAL		360 000 €

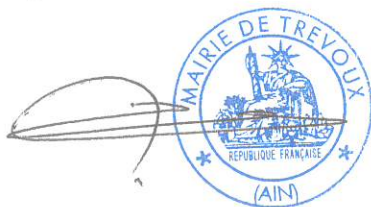
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées ;
- **AUTORISE** le maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette opération et à solliciter d'autres financeurs potentiels.

En mairie, le 3 juillet 2024

Affiché le 5 juillet 2024

Le Secrétaire de Séance,
Jacques CORMORECHE



Pour extrait conforme

Le Maire,
Marc PÉCHOUX

